

# Appel à projets « Mai à Vélo en Vallée d'Ossau » 2024

## Promotion de la pratique cyclable dans le cadre du programme *Mai à Vélo*

Dépôt des dossiers avant le 22 mars 2024.

Le vélo est aujourd'hui considéré comme l'un des modes de transport permettant de répondre le plus efficacement aux enjeux écologiques, économiques et sanitaires de nos territoires. La Communauté de communes de la Vallée d'Ossau (CCVO) s'engage ainsi dans le développement de cette pratique avec l'élaboration du Plan Vélo pour la Vallée d'Ossau (P2VO). Ce programme prévoit le développement d'aménagements et de services vélos sur le territoire, mais entend aussi populariser la pratique cyclable par l'organisation d'actions destinées au grand public.

Le dispositif national *Mai à vélo* qui vise à promouvoir le vélo par l'organisation d'évènements de toutes formes s'inscrit parfaitement dans cette ambition. La philosophie de *Mai à Vélo* est de lier l'utile à l'agréable en s'adressant autant aux novices qu'aux cyclistes expérimentés.

Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2024, la CCVO souhaite donc réunir et/ou soutenir les forces vives pour proposer des animations, ateliers et évènements cyclables accessibles au plus grand nombre.

C'est ainsi qu'un appel à projets pour organiser des opérations d'éducation, de sensibilisation ou de découverte du vélo est lancé par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

### CAHIER DES CHARGES DES ATELIERS

#### Qui est concerné ?

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux porteurs de projets associatifs ou professionnels souhaitant proposer une initiative en faveur de la pratique cyclable sur le territoire de la Vallée d'Ossau.

Un référent unique doit être désigné par initiative.

## Quel est le public cible ?

L'atelier proposé doit permettre de toucher une large partie de la population, de toutes catégories sociales, d'âges ou sportives : seniors, jeunes, familles, sportifs, non-sportifs, ...

## Nature des ateliers

Les initiatives proposées devront permettre de répondre à au moins un des enjeux suivants :

- Découverte des aménagements cyclables de la vallée.
- Sensibilisation aux avantages économiques, écologiques et/ou sanitaires du vélo.
- (Re)mise en selle et apprentissage de la circulation à vélo.
- Encourager une pratique quotidienne du vélo.

Ces initiatives pourront revêtir différentes formes : sorties vélo, parcours ludiques, ateliers d'échanges/débats, démonstrations, ...

Les différents ateliers proposés devront être gratuits pour les participants.

## Objectifs des ateliers

- Donner plus de visibilité au vélo comme moyen de transport sur la Vallée d'Ossau.
- Présenter le vélo comme un mode de transport ludique et pratique.
- Créer du lien social par le biais des rencontres intergénérationnelles autour du vélo.

## Dates et périmètres d'action

Les initiatives proposées devront se dérouler entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 mai 2024.

Elles devront être organisées dans l'une des 18 communes composant la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

## AIDES FINANCIERES

Les initiatives sélectionnées seront financées par la Communauté de Communes après arbitrage des besoins du porteur de projet et dans la limite de 1500€ par projet. Le plafond pourra éventuellement être réévalué après examen des besoins par le jury de sélection

## COMMENT PARTICIPER ?

Pour répondre à l'appel à projets, vous devez remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer à l'adresse suivante : [velo@cc-ossau.fr](mailto:velo@cc-ossau.fr)

Les dossiers présentés seront ensuite étudiés et sélectionnés selon des critères de coûts, de faisabilité technique, humaine ou matérielle et de cohérence de l'opération avec le programme « Mai à vélo ».

Pour le(s) lauréat(s), le service « mobilités cyclables » de la CCVO propose un accompagnement dans la mise en œuvre. La CCVO relaiera l'initiative à travers une communication spécifique (réseaux sociaux, brochures, site internet, plateforme *Mai à Vélo*).

## CALENDRIER

- 31 janvier 2024 : Lancement de l'Appel à Projets « *Mai à Vélo en Vallée d'Ossau* »
- 22 mars 2024 : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- 1<sup>er</sup> avril 2024 : Annonce de initiatives et prestations retenues
- 1<sup>er</sup> avril 2024 : Réalisation de l'agenda de Mai à Vélo 2024
- Mai 2024 : Mise en place des interventions dans le cadre de *Mai à Vélo*

## ENGAGEMENT DU LAUREAT

Le lauréat s'engage à tenir informé le service « mobilités cyclables » de la CCVO des différentes étapes dans la mise en œuvre de l'opération.

Le lauréat s'engage à citer la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau et le dispositif *Mai à Vélo* dans sa communication autour de l'action proposée.

## VERSEMENT DE LA PRESTATION

Pour recevoir le paiement de la prestation, le lauréat devra fournir à la CCVO les éléments suivants avant le 1<sup>er</sup> juin 2024 :

- La facture de la prestation
- Un RIB
- Un bilan de l'opération (déroulement de la journée, fréquentation, remarques...)

## CONTACT

Pour plus d'informations, veuillez contacter le service Mobilités Cyclables de la CCVO au 06.17.72.17.37 ou mail : [velo@cc-ossau.fr](mailto:velo@cc-ossau.fr)

Vous trouverez également, toutes les informations concernant l'opération nationale *Mai à Vélo* à l'adresse <https://maiavelo.fr/>



.....  
.....  
.....  
.....

Date(s) prévisionnelle(s) : .....

Localisation : .....

Public ciblé : .....

Montant prévu de l'opération (*si devis, merci de le joindre au formulaire*) : .....

Autres besoins (moyens humains, matériels, communication...) : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....